

Nb de conseillers en exercice	9
Nb de conseillers présents	7
Nb de suffrages exprimés	8

COMMUNE DE PRUNIERES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°2 du 9 avril 2025
Délibération n°2 de la séance (2025-07)

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Prunières s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERRIER, Maire ;

Étaient présents : Jacques BILLON-TYRARD, Pierre DOUSSOT, Robert FRAYSSINES, Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Evelyne PALMAS, Annie SOLDADO

Étaient absents ou représentés : Michel de RANCOURT a donné pouvoir à Pierre DOUSSOT, Jean-Luc VERRIER.

Secrétaire de séance : Robert FRAYSSINES

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2025

Objet : Compte administratif 2024 – Budget de l'Eau

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre DOUSSOT, adjoint délégué aux finances, afin d'exposer le compte administratif 2024 du budget de l'eau. Il donne en détail les dépenses et les recettes de l'année tant en section d'investissement qu'en exploitation. Celui- se résume ainsi :

Réalisations de l'exercice :

Section	Dépenses Réalisées	Recettes Réalisées	Résultats de l'exercice
Investissement	642 243,55 €	163 777,29 €	- 478 466,26 €
Rappel des prévisions budgétaires votées	869 712,54 €	869 713,54 €	
Fonctionnement	35 824,77 €	58 282,27 €	+ 22 457,50 €
Rappel Prévisions budgétaires votées	127 810,60 €	127 810,60 €	
TOTAL	678 068,32 €	222 059,56 €	- 456 008,76 €

Les résultats de clôture N-1 étant :

Section d'investissement : 349 167,44 €

Section de fonctionnement : 160 064,44 € dont 116 916,84 € affectés à l'investissement en 2024

Compte tenu des reports de l'année N-1 et de la réalisation de l'exercice, les résultats de clôture cumulés de l'exercice 2024 se soldent ainsi :

Section d'investissement : - 129 298,82 €

Section de fonctionnement : 65 605,10 €

Soit un total cumulé : - 63 693,72 €

Restes à réaliser (RàR) à reporter en 2025 : dépenses : 53 500,00 € - Recettes : 249 000,00 €

Soit un solde de RàR de : 195 500,00 €

Après la présentation des comptes, Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

8 voix Pour

0 abstention

0 voix Contre

1- Approuve et signe le compte administratif 2024 du budget de l'eau présenté.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre lequel est dûment signé.

Le Secrétaire de séance
Robert FRAYSSINES

Prunières, le 14 avril 2025

Le Maire

Jean-Luc VERRIER

Reçus en préfecture
005-210501060-20250409-2025-07-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Le Maire informe que la présente délibération peut être contestée devant le Tribunal administratif de Marseille par courrier postal (31 rue Jean François Leca, 13002 Marseille ; Téléphone : 04 91 13 48 13) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.